

Aperçu du fonds

Catégorie d'actif du fonds :

Portefeuille de répartition de l'actif

Indice de référence :

45 % indice MSCI All Country World,
30 % indice Bloomberg Global Aggregate Bond,
15 % indice composé S&P/TSX et
10 % indice Bloomberg Canada Aggregate

Date de création :

21 novembre 2005
(séries OPC et F)

Gestionnaire de portefeuille

Placements AGF Inc.
Comité de répartition de l'actif AGF

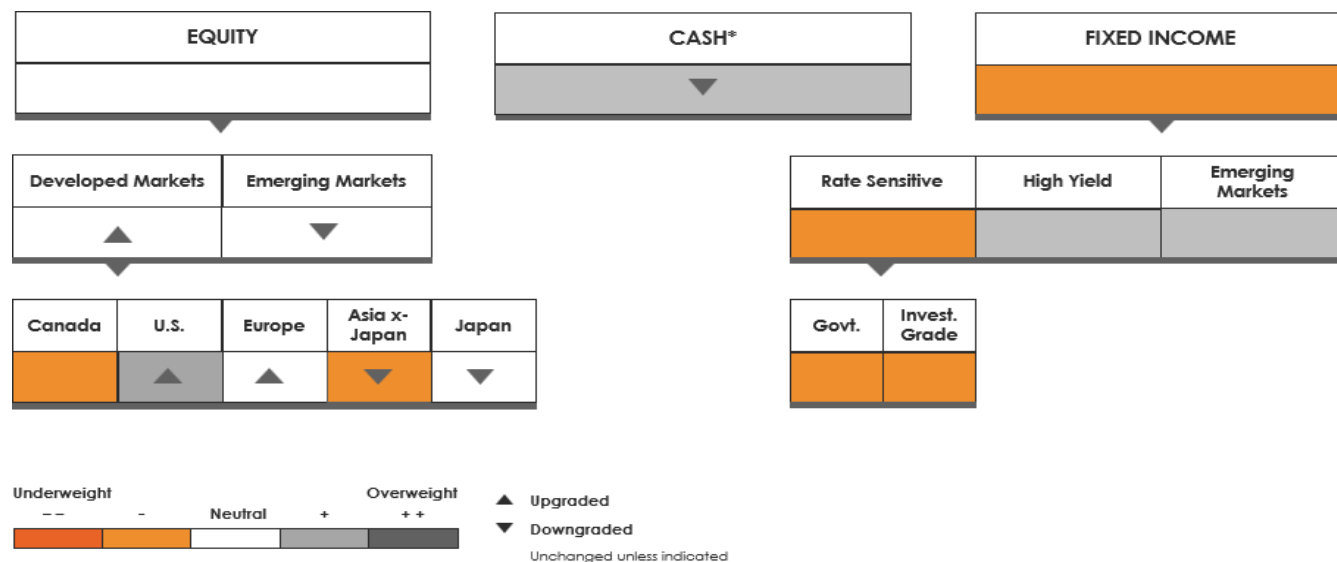


Comité de répartition de l'actif AGF

Le Comité de répartition de l'actif AGF est composé de professionnels de l'investissement chevronnés, spécialisés dans différents domaines des marchés mondiaux de titres à revenu fixe et d'actions. Ses membres examinent le risque et les occasions de placement, établissant ainsi des perspectives quant à leurs catégories d'actif respectives, ce qui permet d'appliquer une approche optimisée de la répartition de l'actif. Cette approche descendante sert de guide pour la répartition de l'actif de tous les Portefeuilles Éléments AGF.

Recommandations du comité de répartition de l'actif AGF

Les Portefeuilles Éléments AGF ont été rééquilibrés le 9 janvier 2026. L'organigramme ci-dessous représente l'opinion du Comité de répartition de l'actif AGF, qui guide la sous-pondération et la surpondération des titres au sein des Portefeuilles.



* neutral cash weight is 0%

* La pondération neutre des liquidités est de 0 %.

Source : Placements AGF au 31 décembre 2025

Le 28 juin 2019, le Superportefeuille de croissance équilibrée Harmony et le Superportefeuille équilibré Harmony ont été fusionnés avec le Portefeuille Éléments Équilibré AGF. La fusion peut avoir une incidence importante sur le rendement du fonds.

Raisons du rééquilibrage

Actions

- Les actions mondiales ont été maintenues à une pondération neutre en raison des préoccupations à l'égard d'excès de confiance et de valorisations élevées dans certains segments du marché. Ces facteurs sont partiellement contrebalancés par la politique monétaire mondiale expansionniste et la stabilisation de la croissance économique.
- La pondération des marchés développés a été relevée pour passer à un niveau neutre, tandis que celle des marchés émergents, auparavant surpondérés, a été ramenée à un niveau neutre.
- Soutenues par la croissance satisfaisante des bénéfices, ainsi que par de possibles hausses des investissements, réductions de la réglementation et baisses de taux directeur, les perspectives des marchés boursiers américains demeurent prometteuses. Cependant, les marchés boursiers américains pourraient devoir intégrer l'incertitude entourant les politiques gouvernementales, les conditions difficiles sur le marché de l'emploi et les valorisations excessives des titres des sociétés de technologie qui dominent le marché.
- L'économie du Canada demeure vulnérable au coût élevé des logements, à l'endettement des consommateurs et aux changements de politique aux États-Unis. La probabilité de nouvelles mesures de relance monétaire diminue, mais elle est contrebalancée par l'augmentation des dépenses budgétaires et les effets retardés d'un cycle d'assouplissement important de la Banque du Canada au cours de la dernière année, ainsi que par une amélioration du contexte pour les secteurs des ressources.
- L'Europe continue d'être touchée par les tensions géopolitiques liées à la guerre en Ukraine et par une croissance des bénéfices plus lente que dans les autres régions du monde. Les récents changements de politique aux États-Unis ont stimulé les initiatives de réarmement et de dépenses d'infrastructures en Europe, ce qui s'est traduit par des attentes de croissance plus optimistes, tandis que l'inflation a chuté près de la fourchette cible de 2 % de la Banque centrale européenne (BCE).
- L'accélération de la croissance économique mondiale pourrait stimuler les marchés émergents, de même que le potentiel de nouvelles mesures de détente monétaire en Amérique latine et dans les pays émergents d'Europe, la dépréciation du dollar américain et un recul de l'incertitude entourant la politique tarifaire des États-Unis. Cette situation est quelque peu contrebalancée par la faiblesse persistante de la consommation intérieure en Chine.
- Le taux d'inflation au Japon demeure élevé par rapport à son niveau historique, ce qui a suscité des attentes à l'égard de futures hausses de taux de la Banque du Japon (BdJ), mais les prévisions économiques tablent sur une légère croissance, surtout dans un contexte marqué par un conflit commercial mondial plus large et des dépenses de consommation anémiques au pays. L'augmentation des salaires et des bénéfices des sociétés, ainsi que les mesures de relance budgétaire suivant les récentes élections, pourraient partiellement faire contrepoids.

Titres à revenu fixe

- L'inflation diverge d'une région à l'autre, mais elle a généralement diminué, ce qui a rehaussé les perspectives des obligations mondiales.
- Le ralentissement prévu de l'emploi aux États-Unis soutient la probabilité de nouvelles baisses de taux au cours de l'année à venir et profite aux obligations dans une certaine mesure, tandis que les taux obligataires canadiens ont moins de marge de manœuvre pour baisser compte tenu de leurs niveaux plus bas et du fait que la Banque du Canada en est à un stade plus avancé dans son cycle d'assouplissement.
- Les écarts de taux des obligations américaines ont été pour l'essentiel stables, se resserrant dans le segment des obligations à rendement élevé et restant généralement inchangés dans celui des obligations de catégorie investissement. Soutenus par des paramètres fondamentaux solides, ces écarts de taux demeurent néanmoins près des limites inférieures des fourchettes historiques, ce qui limite les gains potentiels découlant de leur compression.
- Comme les obligations des marchés émergents offrent des taux de rendement plus élevés et une diversification accrue, et qu'elles devraient potentiellement profiter de prévisions de croissance mondiales plus optimistes et d'une possible dépréciation du dollar américain, leur surpondération a été maintenue.

Liquidités

- Les liquidités demeurent surpondérées et continuent d'atténuer l'impact de la volatilité. Le rendement des liquidités est plus faible en raison de la baisse des taux directeurs, mais elles offrent quand même un certain rendement et un risque négligeable, ainsi qu'une certaine souplesse si des occasions de placement futures se présentent

Répartition de l'actif de l'indice de référence	Actions	Titres à revenu fixe
	60 %	40 %

Changements apportés à la répartition de l'actif aux fins de rééquilibrage

Répartition cible de l'actif – Rééquilibrage	T4 2025	T1 2026	Changement
Actions internationales/mondiales	37 %	37 %	-
Fonds de croissance américaine AGF ⁵	9 %	9 %	-
Fonds d'actions mondiales AGF ⁶	10 %	10 %	-
Fonds d'actions mondiales Croissance durable AGF ¹⁰	4 %	4 %	-
FNB Actions mondiales Facteurs ESG – Approche systématique AGF ²	4 %	4 %	-
Fonds Secteurs américains AGF	4 %	4 %	-
Fonds des marchés émergents AGF	4 %	4 %	-
Fonds d'actions européennes AGF	2 %	2 %	-
Titres à revenu fixe mondiaux	19 %	19 %	-
Fonds d'obligations à rendement global AGF ¹	16 %	16 %	-
Fonds d'obligations de sociétés mondiales AGF ³	3 %	3 %	-
Actions canadiennes	12 %	12 %	-
Fonds de revenu de dividendes canadiens AGF ⁷	10 %	10 %	-
Fonds canadien de petites capitalisations AGF ⁸	2 %	2 %	-
Titres à revenu fixe canadiens	12 %	12 %	-
Fonds de revenu fixe Plus AGF ⁹	12 %	12 %	-
Fonds alternatifs	7 %	7 %	-
Catégorie Actifs réels mondiaux AGF et Fonds d'actifs réels mondiaux AGF ⁴	4 %	4 %	-
FNB Actions mondiales Infrastructures – Approche systématique AGF ²	3 %	3 %	-
Composante tactique	13 %	13 %	-

Source : Placements AGF au 9 janvier 2026

¹ Le 15 mai 2020, le Fonds d'obligations mondiales AGF a fusionné avec le Fonds d'obligations à rendement global AGF. La fusion peut avoir une incidence importante sur le rendement du fonds. Depuis le 30 avril 2025, AGF Investments LLC agit à titre de sous-conseiller du Fonds d'obligations à rendement global AGF.

² Depuis le 27 janvier 2023, AGF Investments LLC agit à titre de sous-conseiller du FNB Actions mondiales Facteurs ESG – Approche systématique AGF et du FNB Actions mondiales Infrastructures – Approche systématique AGF.

³ Depuis le 9 août 2021, AGF Investments LLC agit à titre de sous-conseiller du Fonds d'obligations de sociétés mondiales AGF.

⁴ Le 18 avril 2019, l'objectif de placement du Fonds d'actifs réels mondiaux AGF a été modifié afin d'offrir une souplesse accrue pour répartir le capital du Fonds dans des actifs réels au-delà des sociétés exerçant leurs activités dans les secteurs des métaux précieux et des ressources naturelles. Le rendement avant cette date aurait été différent si l'objectif actuel avait été en vigueur.

⁵ Le 28 juin 2019, le Portefeuille d'actions américaines Harmony a fusionné avec le Fonds de croissance américaine AGF. La fusion peut avoir une incidence importante sur le rendement du fonds.

⁶ Le 28 juin 2019, le Portefeuille d'actions étrangères Harmony a fusionné avec le Fonds d'actions mondiales AGF. Le 20 mai 2016, le Fonds valeur mondiale AGF a fusionné avec le Fonds d'actions mondiales AGF. La fusion peut avoir une incidence importante sur le rendement du fonds.

⁷ Le 28 juin 2019, le Portefeuille d'actions canadiennes Harmony a fusionné avec le Fonds de revenu de dividendes canadiens AGF (anciennement le Fonds de revenu de dividendes AGFiQ) (« le Fonds »). Le 21 mai 2019, le Fonds d'actions de croissance canadiennes AGF a fusionné avec le Fonds. La fusion peut avoir une incidence importante sur le rendement du fonds.

⁸ Le 20 mai 2016, le Fonds Découverte d'actions canadiennes à faible capitalisation AGF a fusionné avec le Fonds canadien de petites capitalisations AGF. La fusion peut avoir une incidence importante sur le rendement du fonds.

⁹ Le 28 juin 2019, le Portefeuille de revenu fixe canadien Harmony a fusionné avec le Fonds de revenu fixe Plus AGF. Le 20 mai 2016, le Fonds d'obligations canadiennes AGF et le Fonds d'obligations inflation plus AGF ont fusionné avec le Fonds de revenu fixe Plus AGF. La fusion peut avoir une incidence importante sur le rendement du fonds.

¹⁰ Le 15 juillet 2025, l'objectif de placement du Fonds d'actions mondiales Croissance durable AGF a été modifié pour assurer une appréciation du capital à long terme au moyen d'investissements dans des sociétés qui ont un effet positif en matière de développement durable en apportant des solutions aux principaux défis liés au développement durable.

Rendement du Fonds

Rendement annualisé en \$CAN, après déduction des frais (au 31 mars 2026)	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Portefeuille Éléments Équilibré AGF (série OPC)	1,0 %	10,0 %	9,1 %	5,5 %	5,5 %
Portefeuille Éléments Équilibré AGF (série F)	1,4 %	11,4 %	10,6 %	7,0 %	6,9 %
45 % indice MSCI Monde (tous pays), 30 % indice Bloomberg Global Aggregate Bond, 15 % indice composé S&P/TSX et 10 % indice Bloomberg Canada Aggregate ¹⁰	-0,1 %	12,7 %	12,8 %	8,1 %	8,3 %

Source : Placements AGF, au 31 mars 2026. **Les rendements passés ne constituent pas une indication des résultats futurs.** On ne peut pas investir directement dans un indice. RFG au 30 septembre 2025 : 2,43 % (série OPC) et 1,08 % (série F). PAGFI peut, à son entière discrétion, renoncer temporairement à un certain nombre ou à la totalité des frais liés au fonds, ce qui réduira le RFG. PAGFI peut mettre fin à une telle renonciation en tout temps et sans autre préavis.

¹⁰ Le 1^{er} septembre 2019, l'indice de référence a été remplacé par l'indice mixte établi comme suit : 45 % indice MSCI Monde (tous pays), 30 % indice Bloomberg Global Aggregate Bond, 15 % indice composé S&P/TSX et 10 % indice Bloomberg Canada Aggregate. Les modifications à l'indice de référence ont été appliquées à partir de cette date.

- Pour le trimestre terminé le 31 mars 2026, le Portefeuille Éléments Équilibré AGF (série OPC) a dégagé un rendement de 1 %, tandis que l'indice de référence mixte a affiché un rendement de -0,1 %. L'indice de référence mixte est constitué comme suit : 45 % indice MSCI Monde (tous pays), 30 % indice Bloomberg Global Aggregate Bond, 15 % indice composé S&P/TSX et 10 % indice Bloomberg Canada Aggregate.
- L'indice de référence du Portefeuille est composé à 40 % de titres à revenu fixe et à 60 % d'actions. Par rapport à l'indice de référence, le Portefeuille a maintenu une pondération presque neutre des actions, une sous-pondération des titres à revenu fixe et une surpondération des liquidités. Le Comité de répartition de l'actif AGF a affiché une légère préférence pour les actions par rapport aux titres à revenu fixe au cours du premier trimestre.
- Le rendement supérieur du Portefeuille par rapport à l'indice de référence est attribuable aux décisions de sélection et de répartition, qui ont contribué positivement au rendement relatif. Du point de vue des titres à revenu fixe, la présence du Fonds d'obligations à rendement global AGF et du Fonds d'obligations de sociétés mondiales AGF dans le Portefeuille a soutenu le rendement, tout comme le Fonds de revenu fixe Plus AGF.
- Du côté des actions, la sélection par le Portefeuille du Fonds d'actions mondiales AGF et du Fonds d'actions mondiales Croissance durable AGF a contribué au rendement. En revanche, celle du Fonds de revenu de dividendes canadiens AGF et du Fonds canadien de petites capitalisations AGF a pesé sur le rendement relatif.
- Du point de vue du rendement absolu, le Fonds d'actions mondiales AGF a apporté une contribution positive, suivi du FNB Actions mondiales Infrastructures – Approche systématique AGF et de la Catégorie Actifs réels mondiaux AGF. En revanche, le FNB neutre au marché Anti-bêta É.-U. – couv. \$CAN AGF a largement nuí au rendement, suivi du Fonds de croissance américaine AGF et du FNB Actions mondiales Infrastructures – Approche systématique AGF.
- Au cours du trimestre, le Portefeuille avait une sous-pondération en actions canadiennes et d'Asie hors Japon par rapport à l'indice de référence, une pondération neutre en actions européennes et japonaises et une surpondération en actions américaines et en liquidités.
- Le Portefeuille a maintenu l'exposition aux fonds non traditionnels durant le trimestre.

Vous ne pouvez acheter des titres de série F aux termes du prospectus simplifié que par l'entremise de votre courtier inscrit qu'AGF a autorisé à offrir de tels titres.

Des droits de courtage, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais peuvent être liés aux placements des fonds de placement. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les taux de rendement indiqués sont des rendements composés globaux annuels historiques. Ils comprennent les changements de valeur des titres et le réinvestissement des dividendes ou distributions et ne prennent pas en considération les commissions de vente, les frais de rachat, de placement, d'autres frais ou l'impôt sur le revenu, payables par les porteurs de titres, qui auraient réduit les rendements. Les fonds de placement ne sont pas garantis, leur valeur change fréquemment et le rendement antérieur ne se reproduira pas nécessairement.

RFG au 30 septembre 2025. PAGFI peut, à son entière discrétion, renoncer temporairement à un certain nombre ou à la totalité des frais liés au fonds, ce qui réduira le RFG. PAGFI peut mettre fin à une telle renonciation en tout temps et sans autre préavis.

Les commentaires contenus dans le présent document sont fournis à titre de renseignement d'ordre général et sont fondés sur de l'information disponible au 31 mars 2026. Il ne vise pas à répondre aux besoins, aux circonstances et aux objectifs d'un investisseur en particulier. Le contenu du présent document ne doit pas être utilisé ni interprété comme un conseil en placement ni comme une offre d'achat ou de vente de titres, et ne vise pas à suggérer de prendre une mesure quelconque ou de s'en abstenir. Nous avons pris les mesures nécessaires pour nous assurer de l'exactitude de ces commentaires au moment de leur publication, mais cette exactitude n'est pas garantie. Les conditions du marché peuvent changer, et Placements AGF Inc. n'accepte aucune responsabilité pour des décisions de placement prises par des individus et découlant de l'utilisation ou prises sur la foi des renseignements contenus dans le présent document.

Le présent document peut contenir des renseignements prospectifs qui reflètent nos attentes ou nos prévisions actuelles d'événements futurs. Les renseignements prospectifs sont intrinsèquement assujettis, entre autres, aux risques, aux incertitudes et aux hypothèses qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés dans le présent document.

Les placements peuvent changer et ne représentent pas tous les titres achetés, vendus ou recommandés pour le portefeuille. Il ne faut pas supposer que les placements dans les titres mentionnés ont été ou seront rentables et ces références ne doivent pas être considérées comme une approbation ou une recommandation de la part de Placements AGF.

Le Groupe mondial Avantage fiscal AGF est une société d'investissement à capital variable (SICAV) offrant actuellement environ 20 catégories de titres. En plus d'une gamme de fonds diversifiés en matière de style de gestion, de région géographique et de capitalisation boursière, l'un des avantages clés de l'investissement dans l'une ou l'autre des catégories de ce groupe est la possibilité de répartir les charges (et pertes) engagées dans le cadre de la structure, afin de potentiellement compenser le revenu réalisé et ainsi réduire au minimum la déclaration de dividendes. Bien que les statuts du Groupe mondial Avantage fiscal AGF Limitée autorisent le versement de distributions tirées du capital, et que le Groupe mondial Avantage fiscal AGF Limitée ait l'intention de calculer le capital de la façon prévue par le règlement des sociétés qui ne sont pas des SICAV, et de ne déclarer des distributions tirées du capital afférent aux séries que s'il est suffisamment élevé, il n'existe pas de dispositions dans la loi qui permettent de confirmer qu'une SICAV puisse verser des distributions de capital, ou qui en déterminent le mode de calcul. De plus, aucune décision préliminaire en matière d'impôt n'a été demandée, ni obtenue de l'Agence du revenu du Canada – et AGF n'a pas connaissance de la publication d'aucune décision préliminaire en matière d'impôt ou de la possibilité d'obtenir cette décision – à l'égard de la caractérisation de ces distributions ou de la détermination du capital dans de telles circonstances.

Les FNB AGF sont des FNB offerts par Placements AGF Inc. Les FNB AGF sont inscrits et négociés sur des marchés publics organisés du Canada. On peut acheter ou vendre des parts de ces FNB uniquement par l'entremise d'un courtier autorisé.

Le Comité de répartition de l'actif AGF est composé de professionnels de l'investissement chevronnés, spécialisés dans différents domaines des marchés mondiaux de titres à revenu fixe et d'actions. Ses membres examinent le risque et les occasions de placement, établissant ainsi des perspectives quant à leurs catégories d'actif respectives, ce qui permet d'appliquer une approche optimisée de la répartition de l'actif. Cette approche descendante guide les décisions de répartition pour certains portefeuilles AGF. Le positionnement décrit dans le présent document peut ne pas s'appliquer à tous les produits ou services offerts par AGF.

Les renseignements fournis par MSCI sont réservés à un usage interne. Ils ne peuvent être reproduits ni rediffusés sous quelque forme que ce soit et ne peuvent être utilisés pour créer des instruments, des produits ou des indices financiers. Aucun des renseignements fournis par MSCI n'est destiné à constituer un conseil d'investissement ni une recommandation en faveur (ou en défaveur) d'un type de décision d'investissement et ils ne peuvent être utilisés comme tels. Les données et les analyses antérieures ne doivent pas être considérées comme l'indication ou la garantie d'une analyse, d'une prévision ou d'une prédiction du rendement futur. Les renseignements sont fournis par MSCI « en l'état » et leur utilisateur assume l'entière responsabilité de l'usage qu'il en fait. MSCI, chacune de ses filiales ainsi que chaque personne participante ou liée à la collecte, à la saisie ou à l'élaboration de renseignements de MSCI (collectivement, les « Parties MSCI ») se dégagent expressément de toute responsabilité (notamment en matière d'originalité, d'exactitude, d'exhaustivité, de pertinence, de non-violation, de qualité marchande et d'adéquation à un usage particulier) en ce qui concerne ces renseignements. Sans préjudice de ce qui précède, une Partie MSCI ne peut en aucun cas être tenue responsable des dommages directs, indirects, particuliers, collatéraux, punitifs, consécutifs (y compris la perte de bénéfices) ou de toute autre nature. (www.msci.com)

« Bloomberg® », l'indice Bloomberg Global Aggregate Bond et l'indice Bloomberg Canadian Aggregate Bond sont des marques de service de Bloomberg Finance.

L.P. et de ses sociétés affiliées, y compris l'administrateur de l'indice Bloomberg Index Services Limited (« BISL ») (collectivement, « Bloomberg »). Ces marques ont été concédées sous licence aux fins de certaines utilisations par La Société de Gestion AGF Limitée et ses filiales. Bloomberg n'est pas affiliée à la Société de Gestion AGF Limitée ou à ses filiales et elle ne donne ni approbation, ni appui, ni examen, ni recommandation à l'égard du Portefeuille Éléments Équilibré AGF. Bloomberg ne garantit pas la pertinence, l'exactitude ou l'exhaustivité des données ou des renseignements relatifs au Portefeuille Éléments Équilibré AGF.

Placements AGF est un groupe de filiales en propriété exclusive de La Société de Gestion AGF Limitée, un émetteur assujéti au Canada. Les filiales de Placements AGF sont Placements AGF Inc. (PAGFI), AGF Investments LLC (AGFUS) et AGF International Advisors Company Limited (AGFIA). Le terme Placements AGF peut faire référence à une ou à plusieurs de ces filiales ou à toutes ces filiales conjointement. Ce terme est utilisé pour plus de commodité et ne décrit pas précisément les sociétés distinctes qui gèrent chacune leurs propres affaires.

Les entités qui font partie de Placements AGF ne fournissent des services de conseils en placement ou n'offrent des fonds de placement que dans le territoire où la société ou les produits en question sont inscrits ou encore où la société ou les particuliers sont autorisés à fournir ces services.

Placements AGF Inc. est une filiale en propriété exclusive de La Société de Gestion AGF Limitée et effectue la gestion pour les fonds communs de placement au Canada et agit à titre de conseiller sur ceux-ci.

Le présent document ne peut être ni reproduit (en totalité ou en partie), ni transmis, ni rendu accessible à quelque personne que ce soit sans l'autorisation écrite préalable de Placements AGF Inc.

^{MD MC} Le logo « AGF » et toutes les marques associées sont des marques déposées ou des marques de commerce de La Société de Gestion AGF Limitée et sont utilisés aux termes de licences.

Date de publication : 5 mai 2026.

